

Légende

Critères niveau randonnées	Dénivelés +/-	Durée +/-
Facile	jusqu'à 350 m	1h à 3h
Moyen	350-650 m	2h à 4h
Sportif	+650 m	4h à 6h

- Sentier de Grande Randonnée
- Petite Randonnée
- Emplacement de balise
- Numéro de balise
- Office de tourisme
- Départ
- Parking
- Camping
- Chargeur véhicule électrique
- Curiosité
- Stationnement de camping-car
- Edifice religieux
- Arrêt de bus
- Calvaire / Oratoire
- Les Plus beaux Villages de France
- Panorama
- Chemin de Saint-Jacques de Compostelle
- Route départementale
- Cours d'eau

Le Loup est un fleuve côtier de 48km de long, qui prend sa source dans le massif de l'Audoubert à 1200m et se jette dans la Méditerranée. Il devient plus tumultueux au sud de Gréolières dans les Gorges, pour retrouver un caractère plus calme sur la fin de son parcours.

Consignes de sécurité

Cartographie :
La carte TOP 25 N°3642 ET Vallée de l'Estéron, Vallée de Loup couvre le territoire de Gréolières et ses environs et la N°3643 ET Cannes Grasse le secteur du plateau de Calern et Courmes. Ces cartes constitue l'outil le plus performant pour évoluer dans le milieu naturel (échelle 1 : 25 000). Retrouvez toute l'offre de randonnées du Département sur <https://randoxygene.departement06.fr/>

Signalétique :
La majorité des itinéraires décrits sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Ils font l'objet d'interventions du Département et sont jalonnés d'une signalétique directionnelle départementale homogène (poteaux en bois).
Sentier de Grande randonnée : GR marquage rouge et blanc
Sentier de Petites randonnées : PDIPR marquage jaune

- | | | |
|--------------------|----------|----------|
| | | |
| Suite du sentier | | |
| | | |
| à gauche | à droite | à droite |
| | | |
| Mauvaise direction | | |

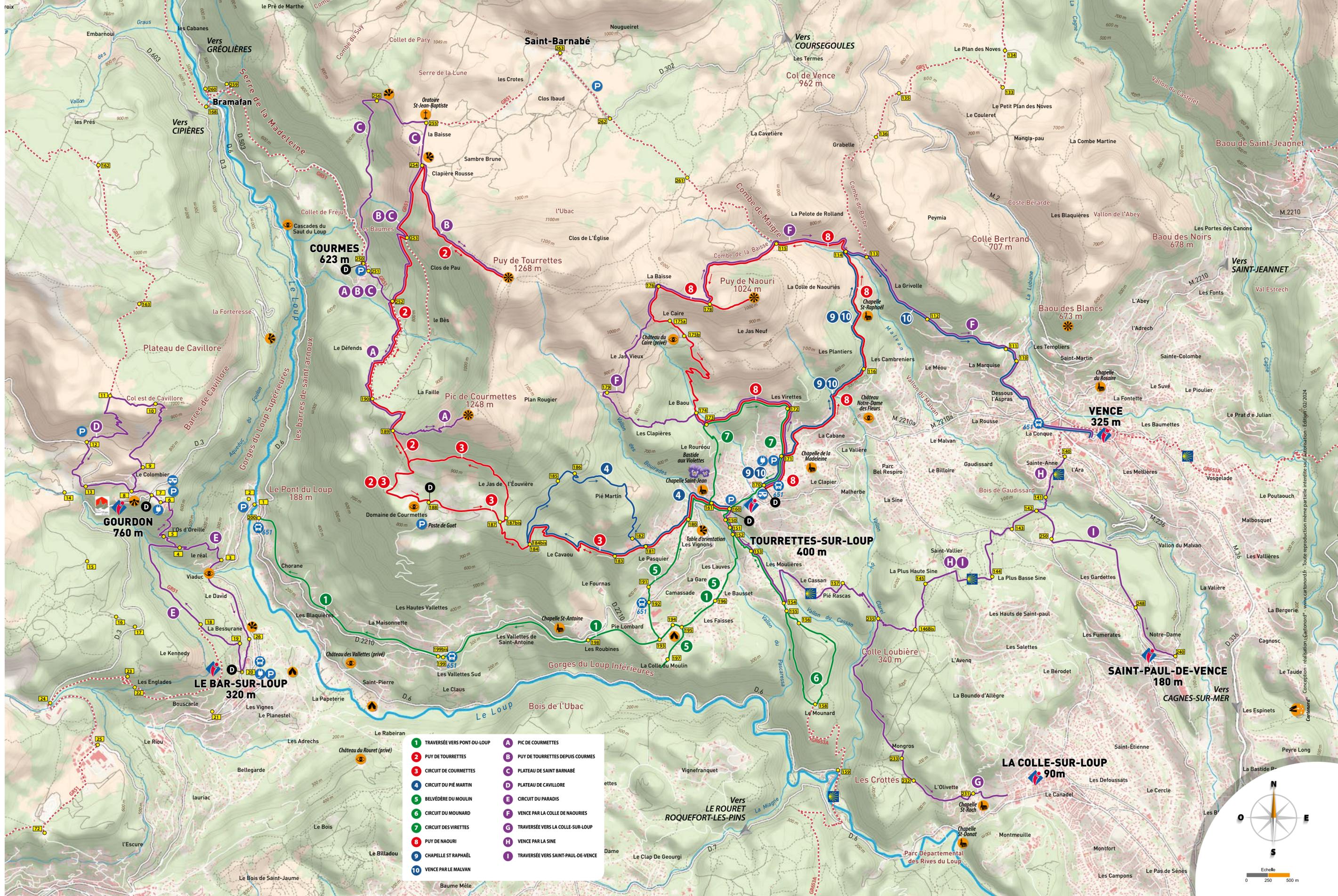
Météo :
Avant toute sortie en montagne, s'informer sur les prévisions météorologiques en appelant le répondeur de Météo France au 0 890 71 14 15, et Météo montagne* 08 99 71 02 06.

Pastoralisme :
Les pâturages ne sont pas clôturés dans les Alpes. Ne dérangez pas les troupeaux, contournez-les sans les effrayer. Depuis le retour du loup, des troupeaux d'ovins sont gardés par des chiens de bergers dressés pour les défendre. Si le berger n'est pas présent sur les lieux, la plus grande prudence s'impose. Le Domaine des Courmettes est une propriété privée ouverte au public, les animaux de compagnie ne sont pas admis (hormis chiens guides certifiés).

Chasse :
La chasse concerne essentiellement la saison automnale. Respectez les règles de bon sens : revêtir des tenues voyantes, ne pas s'écarter des sentiers balisés, se manifester de façon sonore au moindre doute. Des panneaux provisoires apposés lors des battues préviennent les randonneurs d'un danger particulier sur les itinéraires pédestres.

Sites protégés :
Vous randonnez au sein du Parc naturel des Préalpes d'Azur dans des milieux fragiles abritant de nombreuses espèces protégées et endémiques à respecter : www.parc-prealpesdazur.fr
Et sur le site Natura 2000 « Rivière et Gorges du Loup ».

Secours :
Pour toute urgence nécessitant l'intervention des services de secours, d'incendie ou de police, composer le numéro d'appel d'urgence européen le 112.



- | | |
|--------------------------------------|---|
| 1 TRAVERSÉE VERS PONT-DU-LOUP | A PIC DE COURMETTES |
| 2 PUY DE TOURRETTES | B PUY DE TOURRETTES DEPUIS COURMES |
| 3 CIRCUIT DE COURMETTES | C PLATEAU DE SAINT BARNABÉ |
| 4 CIRCUIT DU PIÉ MARTIN | D PLATEAU DE CAVILLORE |
| 5 BELVÈDÈRE DU MOULIN | E CIRCUIT DU PARADIS |
| 6 CIRCUIT DU MOUNARD | F VENCE PAR LA COLLE DE NAOURIES |
| 7 CIRCUIT DES VIRETTES | G TRAVERSÉE VERS LA COLLE-SUR-LOUP |
| 8 PUY DE NAOURI | H VENCE PAR LA SINE |
| 9 CHAPPELLE ST RAPHAËL | I TRAVERSÉE VERS SAINT-PAUL-DE-VENCE |
| 10 VENCE PAR LE MALVAN | |

Conception - réalisation : cartanord - www.cartanord.fr - Toute reproduction même partielle interdite sans autorisation - Edithigh 02/2024